

Les droits des femmes, un combat pour l'égalité

Nous voici à la veille de la 3^{ème} édition des « 8 heures pour la solidarité »*, initiées en 2007 par la Ligue des droits de l'Homme en partenariat avec la ville d'Ajaccio. Dès l'origine, nous souhaitions organiser un moment militant permettant les rencontres, les échanges, les réflexions et la convivialité. Mais évidemment, notre volonté première était et demeure de faire vivre la solidarité, de l'organiser, de se battre pour elle au-delà de ce moment, comme lors de la 2^{ème} édition en 2008, lorsque nous fêtions le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme. Fêter cet anniversaire signifiait également s'engager encore et toujours dans des mobilisations pour les droits du peuple palestinien, condition de la paix au Proche Orient. Il signifiait et signifie encore notre solidarité avec les femmes et les hommes sans papiers dans le cadre du Collectif « Immigration choisie, la honte ! », et donc notre refus d'une humanité à deux vitesses.

En 2007, notre première édition avait pour titre « La solidarité dans tous ses états ». A la tribune, lors d'un débat, nous évoquions notamment la situation de M. MALLAH, condamné par la justice française, sur la base d'une lettre anonyme de dénonciation, parce qu'il avait accueilli chez lui son gendre alors sans-papiers. Nous n'avons pas abandonné le combat de cet homme contre une loi injuste. Nous le soutenons encore et toujours devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Nous espérons fort raisonnablement une condamnation de la France pour atteinte au droit à la famille et par voie de conséquence, la réhabilitation de M. MALLAH ainsi qu'une modification de la législation française.

Nous affirmions également notre solidarité avec les 4 marins du STC qui comparaîtront les 19 et 20 novembre prochains devant le tribunal correctionnel de Marseille pour l'occupation du bateau, le Pascal PAOLI en 2005. Aujourd'hui encore, la LDH n'a rien oublié. Elle se mobilise fortement en Corse et à Marseille autour de ce procès. D'une part, elle demande la relaxe des 4 accusés ; ce ne sont pas des délinquants. D'autre part, elle refuse la moindre perspective d'une perte de leur emploi. Plus généralement, elle dénonce la répression antisyndicale et les nombreuses agressions actuelles contre des libertés acquises de haute lutte pour faire vivre la justice sociale.

Enfin, nous disons notre inquiétude devant les arrestations d'hommes et de femmes soupçonnés d'avoir aidé Yvan COLONNA lors de sa cavale. Parmi ces personnes, Patrizia GATTACECCA aujourd'hui mise en examen et subissant une interdiction de sortir de Corse.

8 h pour la solidarité 2009 : « Femmes en Méditerranée ; de quels droits ? »

Nous aurons la joie d'accueillir Patrizia lors de notre 3^{ème} édition, dans le cadre d'un table ronde avec d'autres femmes corses engagées pour échanger autour du thème « Femmes dans la cité », puis en fin de journée où elle se produira avec ses amies du TRIO SOLEDONNA.

Nous avons intitulé cette édition 2009 des 8 heures pour la solidarité, « Femmes en Méditerranée : de quels droits ? ». Ce sera notre manière de fêter un autre anniversaire, le 30^{ème} de la convention CEDAW, instrument universel de référence

sur les droits des femmes, adoptée en 1979 par l'Assemblée Générale des Nations Unies et ratifiée aujourd'hui par 95% des Etats membres des Nations Unies.

Cette très large adhésion signifie t-elle que nous avons gagné, à quelques exceptions près, le combat contre les discriminations visant les femmes ? Signifie t-elle que désormais il existe une égalité entre femmes et hommes inscrites dans la loi de ces Etats et effective dans la plupart des sociétés ?

Un constat s'impose. Des lois énonçant des discriminations perdurent. Les violences faites aux femmes au nom d'une suprématie masculine sont le lot quotidien de millions d'adultes et d'enfants. La pauvreté, inacceptable pour tous, frappe plus fortement les femmes ...De tout cela, nous débattons avec des intervenants de Corse, du continent et du Maroc lors de notre débat « Femmes en Méditerranée : de quels droits ? ». La Méditerranée n'étant pas, pour nous le centre de l'humanité mais un morceau de celle-ci, là où nous nous engageons pour faire avancer un combat universel, commun aux femmes et aux hommes ; l'égalité.

Christine PACCOU MATTEI et Michèle ZEVACO
Militantes de la Ligue des droits de l'Homme

* 8 heures pour la solidarité - Samedi 21 novembre 2009 - A partir de 15h30 - Palais des congrès - Ajaccio